

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00294 Numéro SIREN : 818 625 303 Nom ou dénomination : 3DPLUS SASU

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001351

Désignation de l'entreprise 3 D + Publicité				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 174 avenue de Genève				74130 BONNEVILLE		
Numéro SIRET * 8 1 8 6 2 5 3 0 3 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2				Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	6 138	10 282	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
Total I (5)		044	048	6 138	10 282	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062	32 822	27 900	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés*	068	070	1 159	3 137	
	Autres * (3)	072	074	515	5 040	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	308		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098	34 804	36 077	
Total général (I+II)		110	112	40 942	46 360	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132				
	Report à nouveau	134		(7 975)	(17 937)	
	Résultat de l'exercice	136		(7 509)	9 962	
	Provisions réglementées	140				
	Total I		142		(14 483)	(6 975)
	Total II		154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges					
	Emprunts et dettes assimilées	156		28 734	29 772	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		127	432	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	19 628	26 564	23 130	
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III		176		55 426	53 334
Total général (I + II + III)		180		40 942	46 360	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195				
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3 D + Publicité

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le													
		3	1	1	2	2	0	2	1	3	1	1	2	2	0	2	0					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *							209		210							2					
	Production vendue	{	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214													
	services *				217		218															
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)															222					
	Production immobilisée *																224					
	Subventions d'exploitation reçues																226	5 920		3 000		
Autres produits																230						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232	60 418		46 998									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																234	21 796		6 585		
	Variation de stock (marchandises) *																236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																238	11 698		11 947		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																240	(4 923)		(1 361)		
	Autres charges externes *			dont crédit bail :						242	24 741		15 244									
				- mobilier				- immobilier														
	Impôts, taxes et versements assimilés			dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243				244	326		422									
	Rémunérations du personnel *																250	7 305				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																252	2 568				
	Dotations aux amortissements *																254	4 144		3 822		
	Dotations aux provisions																256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259					262	1		(0)									
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																					
Total des charges d'exploitation (II)										264	67 656		36 658									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	(7 238)		10 340									
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers																280					
	Produits exceptionnels																290					
	Charges financières																294	251		378		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347					300	20											
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																			
Impôts sur les bénéfices *																306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	(7 509)		9 962									
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															312	314		7 509		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																318					
	Provisions non déductibles *																322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															997						
	Entreprise nouvelles (44, septies)	986				Zone franche urbaine (44, octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127			Zones de revitalisation rurales (44, septies)	138			342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981				Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44, septies)	991											
	Divers, dont ZFA NG (44, quaterdecies)	345				Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44, septies)	992			350				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G															993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS															352	354		7 509			
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)															356						
	Déficits antérieurs reportables : *1.0.....9.7.5 dont imputés sur le résultat :																360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372		7 509							

SASU 3D PLUS

Siège social : 174 avenue de Genève-74130 Bonneville

Au capital de 1 000€.

RCS de ANNECY 818 625 303 00016

Rapport de gestion
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU : 19 janvier 2022

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Le PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour statuer sur les comptes de la 3 Dplus.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Proposition d'affectation du résultat de la manière suivante :

Perte à affecter : - 7509 €

- en dividende : 0 €
- en réserve : 0€
- report à nouveau : 7 509€

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de - 14 483€.

Distributions antérieures de dividendes : 0 €

Dépenses ou charges non déductibles fiscalement :

Nous vous précisons qu'aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été engagé par la société au titre de l'exercice clos.

Conventions réglementées :

En exécution des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous tenons à vous préciser que notre société n'a pas conclu de convention avec le gérant ou l'un des associés.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote

Fait à Bonneville,
Le 8 février 2023


Pour copie certifiée conforme à l'original

SASU 3D PLUS

Siège social : 174 avenue de Genève-74130 Bonneville

Au capital de 1 000€.

RCS de ANNECY 818 625 303 00016

Procès-verbal des délibérations
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU : 19 janvier 2022

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos et donne le quitus entier et sans réserve à la gérance pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Elle prend acte qu'aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été engagé par la société au titre de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée décide de l'affectation du résultat : - 7509 € de la manière suivante :

- en dividende : 0 €
- en réserve : 0 €
- en report à nouveau : -7 509€

L'assemblée vote la rémunération du président à 500 € net par mois

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Bonneville,
Le 8 février 2023


pour copie certifiée conforme à l'originale